

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 12 JUIN 2012

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

Point 1 Statutaire

- Présence de 4 municipaux et 37 conseillères et conseillers
- Présence de Mme Arn, notre préfète
- Lecture et approbation de l'ordre du jour de la séance
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 8 mai 2012

Point 2 Préavis 4/2012 : Comptes 2011 et rapport de gestion 2011.

Parce qu'un vice de communication entre les représentants de la municipalité et la commission de gestion a été identifié. M. Hostettler complète son rapport et M. Nicolas s'explique individuellement sur sa gestion du dossier du CAD.

- Les comptes 2011 ainsi que le rapport de gestion 2011 sont approuvés, par vote à mains levées, à une large majorité (36 voix pour et 1 abstention).

Point 3 Préavis 05/2012 : Relatif à la réorganisation de la Protection Civile dans le Canton de Vaud et en particulier dans le district de Morges.

- le dit préavis est accepté, par vote à mains levées, à l'unanimité

Point 4 Elections du Bureau

| | |
|--------------------------|----------------------------------|
| Présidente : | Isabelle Despland |
| Vice-Président : | Daniel Pasche |
| Scrutateurs : | Nathalie Odin et Nicole Pittet |
| Scrutateurs suppléants : | Martine Vantalou et Denis Baudat |

Point 5 Etats des lieux et bilans financiers des travaux en cours

- Mme Arber informe de l'état d'avancement des travaux et soumet le bilan financier de la mise en réseau de l'eau des trois villages Mont-la-Ville, L'Isle et Cuarnens.

Point 6 Communications du Bureau

- Dates des conseils communaux : **27 septembre et 11 décembre 2012**
- Rendez-vous pour la sortie du Conseil communal : samedi 16 juin 2012, 10h45 à la gare de L'Isle.
- Les documents relatifs à une séance destinée aux Présidents de Conseils communaux et suivie par M. Daniel Pasche sont postés sur le site internet de la commune sous Conseil communal-Information.
- Mme la Présidente rencontre la municipalité le 18 juin 2012 pour améliorer les délais de convocation des commissions.

Point 7 Communications de la Municipalité :

- Projet taxe au sac

Une présentation est faite par Mme Dumauthioz. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

- ASISEVV

Un préavis de Fr. 300'000.- pour la mise en concours a été voté et accepté par l'ASISEVV. Une modification des statuts de l'ASISEVV va devoir être ratifiée par 13 Conseils des communes membres de l'association.

- Cartes journalières des CFF

Comme l'investissement d'une carte journalière s'élève à 12'200.- par an, la Municipalité va d'abord approcher les communes détentrices de ces cartes avant de se positionner.

Point 8 Propositions individuelles

- Application de la LEO

L'application de la LEO nécessite un regroupement des classes dans un même bâtiment et une réorganisation des enseignants. M. Dagaëff nous informe que ces villages tels que Villars-Bozon, Chavannes-le-Veyron et Orny qui possèdent une classe unique verront leur école se fermer, dans un futur proche.

- Documents sur internet

M. Gruaz remercie le bureau de la mise à disposition des documents sur internet.

- Sécurité dans le village

M. Gruaz relève l'imprudence des conducteurs ne respectant pas les limites de vitesse dans les zone 30km/h. Il propose l'installation de chicanes pour limiter le danger.

M. Gruaz souhaite savoir si un projet est en cours pour sécuriser le carrefour du Grütli.

M. Nicolas précise que la réfection de ce carrefour nécessite de gros travaux et englobe une réflexion plus large de la route du Mollendruz. Mme Arber ajoute que ce projet a été abandonné en raison de son coût financier lors des travaux en Chabiez.

M. Charroton appuie M. Gruaz et souhaite qu'une solution soit trouvée avant un drame.

Mme Pltteloud propose la distribution d'un tout ménage dans le but de sensibiliser la population à la sécurité routière. Elle y ajoute les thèmes d'incivilité, notamment de la déprédation de la place du Mollendruz qui devient une décharge et les problèmes de crottes de chien non ramassées par les propriétaires.

- Convocation des commissions

M. Chollet partage sa difficulté à convoquer sa commission du préavis 05/2012 qui a nécessité 14 téléphones. Il juge le délai trop court.

- Gestion des déchets

La décharge organique a engendré le traitement de 424 tonnes de compost en 2011. Cette quantité très au-dessus de la moyenne suisse représente une charge importante des comptes. M. Cloux souhaite connaître le délai que la municipalité s'est donné pour gérer cette problématique. Mme Dumauthioz lui répond d'ici la fin d'année.

En raison de la mise en application de la taxe au sac ou au poids dès le 1^{er} janvier 2013, M. Stocker propose la nomination de la commission dès à présent. Ainsi, cette commission pourrait déjà traiter ce dossier dans un délai confortable. Un préavis sur ce thème sera à l'ordre du jour du Conseil Communal de décembre 2012.

M. Nicolas informe qu'un règlement communal doit être élaboré. Le règlement cantonal déjà existant sert de référence.

Mme Vantalon demande à la Municipalité une réflexion sociale dans l'application de la taxe pour les familles et les personnes âgées.

M. Eric Hostettler pense que la taxe forfaitaire des ordures doit diminuer de 50% pour que le préavis soit approuvé par le Conseil. La maîtrise des coûts des déchets se fait aussi en baissant la quantité de compost.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente Isabelle Despland remercie l'assemblée. La séance est levée à 22h25.

Bureau du Conseil Communal

La Présidente



Isabelle Despland



La Secrétaire



Céline Käser